



**PIPC**

## PRIME D'INTERESSEMENT A LA PERFORMANCE COLLECTIVE (PIPC)

Mesure demandée et soutenue par FO lors des deux derniers protocoles, la PIPC au titre de l'année 2018 sera mise en paiement fin novembre 2019. Son montant est de **200€ pour tous les personnels DGAC, ENAC et BEA.**

Dans le prochain protocole 2020/2024, FO demandera la revalorisation de cette prime qui doit reconnaître les efforts faits par tous les personnels pour accompagner la croissance du trafic constatée depuis plusieurs années.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !  
<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

